



18.06.2014

# L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION S'OPPOSE À LA CENSURE À AUBAGNE

Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création

Aubagne (Bouches-du-Rhône) n'accueillera pas la 13e édition du Festival international d'Art singulier qui devait présenter les œuvres d'une cinquantaine d'artistes. La municipalité UMP refuse d'exposer deux d'entre elles, L'Amour, de Marie Morel, et La Machine à accoucher, de Demin, qu'elle qualifie de « pornographiques ». Ces œuvres ont déjà été présentées dans des expositions publiques en France et à l'étranger. En signe de protestation, la Compagnie d'Art singulier en Méditerranée, organisatrice de l'événement, a décidé de l'ajourner.

L'Observatoire de la liberté de création demande à la mairie d'Aubagne de revenir sur sa décision, et de laisser les visiteurs de ce Festival apprécier par eux-mêmes les choix de ses organisateurs.

TÉLÉCHARGEZ LE COMMUNIQUÉ DE L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

Paris, le 18 juin 2014